

**2009/1682 - Subventions aux associations développant des actions en faveur des personnes âgées (animations, foyers-restaurants, développement réseaux, aides ménagères)** (Direction de l'Action Sociale - )  
(BMO du 07/09/2009, p. 1521)

Rapporteur : M. HEMON Pierre

M. HEMON Pierre, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme BOUZERDA Fouziya : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, à l'occasion de cette délibération portant sur 288 000 euros de subventions diverses en direction des associations qui facilitent la vie des séniors, nous nous attendions comme vous nous l'aviez promis en mars dernier à ce qu'il nous soit fait un compte rendu de l'action «portage des repas à domicile» par l'UGFRL et de la remise à plat de la subvention diminuée à l'époque de 50 000 euros.

L'action judiciaire en cours va prochainement aboutir à un procès en correctionnelle qui réglera sans doute cette question de l'escroquerie dont a été victime cette association.

Dans l'attente, le recouvrement des sommes détournées n'est pas acquis et sera sans doute très aléatoire. La pénalisation du budget de l'Association risque donc d'affecter l'amélioration de la qualité des repas et le service rendu.

Pouvez-vous simplement nous rendre compte des intentions de la municipalité à l'égard du financement de l'UGFRL. Je vous remercie.

M. HEMON Pierre, Adjoint : Monsieur le Maire, Madame Bouzerda, mes chers Collègues, concernant l'UGFRL, l'association a eu une assemblée générale au mois de juin. Elle a renouvelé son bureau, elle a un nouveau président, elle a de nouveaux projets. Je peux vous assurer qu'il n'est pas du tout envisagé de freiner ou de gêner en quoi que ce soit son activité, en tout cas sur tout ce qui est Solidarité. Nous travaillons avec eux sur cette question là. Nous allons regarder avec eux, lors d'une séance de travail, d'ici quelques jours, leurs besoins budgétaires pour boucler l'année et on a prévu, bien évidemment, de permettre de boucler cette année pour qu'il n'y ait pas de souci de budget. Mais vous conviendrez qu'avec toutes les difficultés qu'elle a eues et en tenant compte du fait qu'un certain nombre de détournements ont eu lieu, cela fait des « non sorties » d'argent, il faut aussi caler tout cela. Pour reprendre ce que disait M. Huguet, je crois au dernier Conseil municipal, dans la situation actuelle, -vous me direz Monsieur Huguet si je détourne votre pensée- « chaque euro compte », et nous faisons en sorte que chaque euro compte sans que cela gêne en quoi que ce soit la qualité du service rendu bien au contraire.

M. LE MAIRE : Merci bien. Votre parole porte, Monsieur Huguet.

M. HUGUET Patrick : Pas toujours !

M. LE MAIRE : Si en général.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ?  
Elles sont adoptées.

(Adopté.)